

2010-2011

RÉSUMÉ DU PROJET MSSS-MELS

D'une démarche d'aide à l'élève vers un continuum de services intégrés¹

Commission scolaire de la Riveraine

Responsable : M^{me} Dominique Tourigny

Collaboratrice du réseau de la santé et des services sociaux : M^{me} Claudette Boutin, Centre de santé et de services sociaux Bécancour-Nicolet-Yamaska

À partir de la démarche d'aide à l'élève qui était en élaboration à la commission scolaire, le projet visait à intégrer l'ensemble des trajectoires de services, des cadres de référence et des plans d'action existants ou en élaboration dans nos milieux dans le but de définir un continuum de services intégrés qui deviendrait le référentiel commun des intervenants de nos deux réseaux qui viennent en aide aux jeunes en difficulté et à leur famille.

Sur la base des grands encadrements propres aux deux réseaux, il s'agissait d'abord de bien définir les rôles et les responsabilités de chacun des intervenants impliqués aux quatre paliers d'intervention de la démarche d'aide à l'élève : interventions universelles, interventions dirigées, interventions ciblées et interventions relevant de la commission scolaire et des partenaires.

Le continuum de services devait permettre de préciser une gradation dans les services à déployer auprès des élèves en difficulté et d'établir un tronc commun pour l'ensemble des procédures et des trajectoires de services de notre territoire. Pour que ce continuum soit vraiment signifiant dans les milieux, il devait aussi être accompagné d'une banque d'outils permettant de documenter de façon précise et objective les situations problématiques pour mieux définir les capacités et les besoins du jeune et lui fournir un service adapté à ses difficultés.

Un tronc commun définissant les étapes entre le dépistage des difficultés et l'orientation vers une trajectoire de services particuliers a été produit. Ce tronc commun comporte :

- La démarche d'aide à l'élève, qui inclut notamment :
 - o quatre étapes d'intervention clairement définies;
 - o les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs concernés (CS et CSSS);
 - o des outils ou des modèles associés aux exemples d'interventions proposés, et ce, à chacune des étapes.
- La démarche d'évaluation, qui définit :
 - o les étapes à réaliser, de la collecte de données à l'analyse des données;
 - o la discussion interne ou interdisciplinaire sur les cas;
 - o la discussion intersectorielle sur les cas ainsi que le formulaire du compte rendu exigé à cette étape.
- Des trajectoires de services particuliers concernant : les dépendances; les troubles moteur, visuel, et auditif; les troubles du langage; les troubles de comportement, etc. Pour chacune d'entre elles, les rôles et les responsabilités de chacun des acteurs concernés ainsi que les mécanismes d'accès aux organismes partenaires.

¹ Les éléments de ce résumé sont tirés du bilan présenté à la Direction de l'adaptation scolaire du MELS.